

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2025



Compte-rendu

L'an deux mil vingt cinq, le 29 mars, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Efflam MAHE, Philippe POHAREC, Yann BRIAND, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS.

<i>Etaient absents</i>	<i>Réjane LOUIN</i>	<i>pouvoir à</i>	<i>Françoise HAMEURY</i>
	<i>Manine LE GOFF</i>	<i>pouvoir à</i>	<i>Thierry MERRAND</i>
	<i>Françoise LE MITOUARD</i>	<i>pouvoir à</i>	<i>Estelle FORGET</i>

Secrétaire de séance : Estelle FORGET

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2025-23	Compte Administratif 2024 - Commune	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Général Commune pour l'année 2024.	Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.
2025-24	Compte Administratif 2024 - Camping	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Camping pour l'année 2024.	Adopté par 14 voix pour
2025-25	Compte Administratif 2024 – Port Mouillages	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Port-Mouillages pour l'année 2024.	Adopté par 14 voix pour
2025-26	Compte Administratif 2024 – Développement	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Développement pour l'année 2024.	Adopté par 14 voix pour
2025-27	Compte Administratif 2024 – Ar Presbital	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Ar Presbital pour l'année 2024.	Adopté par 13 voix pour et 1 abstention
2025-28	Compte de gestion – Budget Commune	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2024 du Budget Commune et le Compte de Gestion 2024 du Budget Commune.	Adopté à l'unanimité
2025-29	Compte de gestion – Budget Camping	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2024 du Budget Camping et le Compte de Gestion 2024 du Budget Camping.	Adopté à l'unanimité

2025-30	Compte de gestion – Budget Port-Mouillages	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2024 du Budget Port-Mouillages et le Compte de Gestion 2024 du Budget Port-Mouillages.	Adopté à l'unanimité
2025-31	Compte de gestion – Budget Développement	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2024 du Budget Développement et le Compte de Gestion 2024 du Budget Développement.	Adopté à l'unanimité
2025-32	Compte de gestion – Budget Ar Presbital	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2024 du Budget Ar Presbital et le Compte de Gestion 2024 du Budget Ar Presbital.	Adopté à l'unanimité
2025-33	Affectation des résultats 2024 – Budget Commune	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2025 Commune soit : - la somme de 403.272,12 € à l'article 1068, en section d'investissement, du Budget Primitif 2025, - la somme de 100.000,00 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2025.	Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions
2025-34	Affectation des résultats 2024 – Budget Camping	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2025 Camping soit : - la somme de 262.131,49 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-35	Affectation des résultats 2024 – Budget Port-Mouillages	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2025 Port-Mouillages soit : - la somme de 26.813,10 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-36	Affectation des résultats 2024 – Budget Développement	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2025 Développement soit : - la somme de 204.53 € à l'article 1068 de la section d'investissement, au Budget Primitif 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-37	Affectation des résultats 2024 – Budget Ar Presbital	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2025 Ar Presbital soit : - la somme de 115.337,19 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en dépenses, au Budget Primitif 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-38	Fiscalité locale 2025 – Vote des taux d'imposition	Fixer les taux d'imposition 2025 : - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,68 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,51 % - Taxe d'habitation : 13,78 %	Adopté à l'unanimité
2025-39	Budget Commune – Approbation du Budget Primitif 2025	Approuver le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit :	Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions

		- La section de fonctionnement s'équilibre à 2.431.208,61 € - La section d'investissement s'équilibre à 2.207.236,28 €	
2025-40	Budget Camping – Approbation du Budget Primitif 2025	Approuver le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 932.656,49 € - La section d'investissement s'équilibre à 555.302,22 €	Adopté à l'unanimité
2025-41	Budget Port-Mouillages – Approbation du Budget Primitif 2025	Approuver le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 91.813,10 € - La section d'investissement s'équilibre à 146.548,87 €	Adopté à l'unanimité
2025-42	Budget Développement – Approbation du Budget Primitif 2025	Approuver le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 70.750,21 € - La section d'investissement s'équilibre à 1.582.662,22 €	Adopté à l'unanimité
2025-43	Budget Ar Presbital – Approbation du Budget Primitif 2025	Approuver le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 266.666,85 € - La section d'investissement s'équilibre à 32.236,05 €	Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions
2025-44	Subvention au Budget Développement	- Approuver le versement d'une subvention de 37.817,68 € au budget Développement pour l'année 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-45	Subvention au Budget Ar Presbital	Approuver le versement d'une subvention de 115.337,19 € au budget Ar Presbital pour l'année 2025.	Adopté à l'unanimité
2025-46	Programme voirie 2025	Approuver le programme voirie 2025. Autoriser le Maire à signer le devis EUROVIA pour 97.483,68 € TTC.	Adopté à l'unanimité
2025-47	Aménagement du parking Moulin de la Rive	Approuver la suite du projet d'aménagement du Parking du Moulin de la Rive. Autoriser le Maire à signer le devis conjoint de M. Gildas KERNALEGUEN et AT OUEST pour un montant de 17.475,00 € TTC.	Adopté à l'unanimité
2025-48	Demandes de subventions	Approuver l'octroi d'une subvention de 250,00 € aux éditions Skol Vreizh et de 160,00 € à l'association Morlaix Lanmeur Elevage.	Adopté à l'unanimité
2025-49	Subvention Ecole de Locquirec	Approuver l'octroi d'une subvention de 900,00 € à l'école de Locquirec pour le financement des activités scolaires 2024-2025.	Adopté à l'unanimité
2025-50	Groupement de commandes Ville de Morlaix pour achat de fournitures diverses	Approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes proposé par la Ville de Morlaix. Désigner M. Nicolas TANGUY, titulaire, et M. Thierry MERRAND, suppléant, pour siéger à la CAO en charge du groupement de commandes.	Adopté à l'unanimité
2025-51	Bail local pharmacie	Approuver l'établissement d'un contrat de location avec option d'achat au 1 ^{er} juin 2025, entre la	Adopté à l'unanimité

		Commune et Mme Fanny BORG, avec possibilité de substitution. Autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier. Dire que les frais d'acte sont à la charge du preneur.	
2025-52	Camping – location petite épicerie	Approuver la reconduction de la convention d'occupation à titre précaire entre la Commune et M. Gwilherm GOASDOUE pour la location de la petite épicerie du camping du 1 ^{er} juillet au 31 août 2025. Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.	Adopté à l'unanimité
2025-53	Convention de prestation de service association LUSKA	Approuver le renouvellement de la convention entre la Commune et l'association LUSKA pour l'organisation d'ateliers philo à destination des enfants de 6 à 11 ans. Autoriser le Maire à signer la convention proposée.	Adopté à l'unanimité
2025-54	Contentieux d'urbanisme – PC 029 133 24 00034	Autoriser le Maire à ester en justice pour défendre au mieux les intérêts de la commune et à faire appel au Cabinet ARES de Rennes.	Adopté à l'unanimité
2025-55	Contentieux d'urbanisme – PC 029 133 24 00023	Autoriser le Maire à ester en justice pour défendre au mieux les intérêts de la commune et à faire appel au Cabinet ARES de Rennes.	Adopté à l'unanimité
2025-56	Permis de construire communal – Préau Allée de Boules	Approuver le projet de la construction d'un préau pour couvrir l'allée de boules sises à proximité de la Salle Ti ar Vark. Autoriser le Maire à déposer le permis de construire.	Adopté à l'unanimité
2025-57	Motion de soutien à la commune de Ouessant au titre de la sécurité maritime	Apporter son soutien à la commune de Ouessant et appeler à l'abandon du projet de réduction de la portée du phare du Créac'h. Demander à la DIRM NAMO d'annuler ce projet qui porte atteinte à la sécurité maritime.	Adopté à l'unanimité
2025-58	Surveillance des plages 2025	Autoriser le Maire à signer la convention entre la Commune et la SNSM Paris pour l'affectation des surveillants de baignade, du 1 ^{er} juillet au 31 août 2025. Dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.	Adopté à l'unanimité